

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
103 · Août 2021
AZB 3001 Berne



OUI aux mariages arc-en-ciel!

Le 26 septembre, nous voterons entre autres sur le mariage pour toutes et tous. Revendication de longue date du mouvement LGBTIQ+, celui-ci reconnaît enfin aux couples arc-en-ciel les mêmes droits essentiels qu'aux couples hétérosexuels et les protège, à même titre que leurs enfants. C'est pourquoi un grand OUI dans les urnes est nécessaire! Page 5

PLUS DE JUSTICE FISCALE

L'initiative 99 % de la Jeunesse socialiste suisse passe enfin en votation le 26 septembre prochain. Elle demande de taxer les revenus du capital pour alléger les charges fiscales qui pèsent sur les bas et moyens revenus – un premier pas essentiel vers plus de justice fiscale! Page 4

CONTRE DE NOUVEAUX CADEAUX FISCAUX

La droite est de retour avec sa saga des coupes dans les finances étatiques pour « soulager » les grandes entreprises : dans ce nouvel épisode, elle essaye discrètement d'abolir les droits de timbre, seule taxe payée par la place financière suisse ! Le PS a lancé un référendum. Page 8



Lucerne sous l'eau, Schwytz, Bienne, Yverdon-les-Bains inondées. Temporairement éclipsée par la pandémie de COVID-19, la catastrophe climatique a fait son grand retour dans nos vies cet été. Avant même le rapport alarmiste du GIEC, la situation était claire, avec de terribles inondations en Allemagne, en Belgique, en Autriche et en Suisse, tandis que d'immenses territoires des pays du Sud de l'Europe étaient dévorés par les flammes. Le rapport du GIEC du 9 août 2021 est quant à lui clair : loin de tenir l'objectif fixé lors des Accords de Paris d'un réchauffement global de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, nous nous dirigeons droit vers le scénario catastrophe d'un réchauffement de 3 °C – voire plus. Alors, après le refus par la population de la loi sur le CO₂, il nous faut revenir avec des propositions concrètes, efficaces et solidaires pour une transition écologique qui ne laisse personne sur le carreau. Cette fois, c'est au sens littéral qu'il faut l'entendre : notre maison brûle.

SOINS ET ASSISTANCES

Travailler dans l'intérêt de la population et du personnel soignant.

La Conférence d'automne du PS60+ qui se tiendra le 30 octobre à Neuchâtel portera sur la politique de santé : quels sont les besoins des personnes qui dépendent des soins infirmiers et des services d'assistance, et qu'est-ce qui est nécessaire au personnel compétent dans la réalisation de sa fonction ? Nous dépendons toutes et tous de soins de qualité, et les professionnel-le-s de ce domaine ont besoin de bonnes conditions de travail et de salaires équitables ! Plus que jamais auparavant, la pandémie a démontré l'importance cruciale d'un système de santé efficace. Les revendications du PS60+ pour une politique de santé socialement juste sont au centre de la

Conférence qui se déroulera quatre semaines avant la votation sur l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts.

Programme et inscription :
www.sp-ps.ch/fr/parti/organes-socialistes/ps60/ps60-conference-dautomne-du-30-octobre-2021

Christine Goll, présidente du PS60+





Les pharmas et la pandémie



Tom Cassee,
co-secrétaire
général
du PS Suisse

Aujourd'hui, les brevets empêchent un accès suffisant aux vaccins dans le monde. C'est pourquoi l'Inde, l'Afrique du Sud tout comme une centaine d'autres pays ont appelé, dans le cadre de l'OMS, à la levée de ces brevets. Mais pour ce faire, l'accord des autres États membres est nécessaire.

En coulisses, ce sont notamment les entreprises pharmaceutiques suisses qui empêchent cette levée, avec un travail de lobbying intensif. Conséquence: plus de morts de la pandémie au niveau mondial. Le plus piquant: même les États-Unis veulent la levée des brevets. Pourtant, la Suisse se positionne comme le laquais des entreprises pharmaceutiques et s'oppose à cette demande. Apparemment, les profits comptent plus que les vies humaines.

Pfizer, la plus grande compagnie pharmaceutique mondiale, prévoit de gagner cette année plus de 33 milliards de dollars grâce aux seules ventes de vaccins. Le lobby des grandes pharmas s'oppose à la levée des brevets en arguant que l'incitation à investir dans la recherche et à développer des innovations serait perdue. Si les vaccins à ARN messager que nous utilisons sont aujourd'hui disponibles, ce n'est pourtant que grâce à des décennies de recherche co-financée par l'État.

La levée des brevets serait également dans l'intérêt de la population des pays riches comme la Suisse. Un plus grand nombre de personnes contaminées par la COVID-19 entraîne un plus grand nombre de mutations (dangereuses) qui se propagent dans le monde entier et n'épargnent pas non plus les pays riches. Le variant delta le montre de manière impressionnante.

La pandémie met plus que jamais en lumière l'inégalité qui caractérise le monde et à quel point la pandémie, elle-même, frappe de manières inégales. Ici, tout le monde a la possibilité de se faire vacciner, alors que des continents entiers attendent leurs doses de vaccin. Le fossé entre les pauvres et les riches se creuse. Les pays africains ont des taux de couverture vaccinale d'environ deux pour cent et même le personnel médical de ces pays doit attendre davantage pour être vacciné.

Chaque pays devrait avoir le droit de produire des vaccins pour sa population en cas de pandémie – sans craindre d'être poursuivi par des sociétés en possession de toutes sortes de brevets. John Nkengasong, directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, résume parfaitement la situation: « tous les pays devraient être du bon côté de l'histoire. » Cela devrait également valoir pour la Suisse.



Ce n'est qu'un au revoir ...

Voilà plus de huit années que vous lisez (peut-être) certains de mes éditoriaux ou que vous croisez le nom d'un bourgeois de gauche au fond des communiqués de presse du PS Suisse ...

Une page personnelle se tournera dès le 1^{er} septembre, date à compter de laquelle je m'en irai vers de nouvelles aventures, toujours à gauche, toujours convaincu de la justesse de nos valeurs et de nos propositions, évidemment.

J'ai eu la chance de pouvoir travailler au service de ma passion et de mes valeurs et cette chance m'a été donnée grâce à vous, chères et chers camarades, chères et chers sympathisant-e-s.

Durant ces huit années, nous avons remporté de beaux succès, permis de notables avancées, défendu avec force certains acquis sociaux, perdu certains combats ou connu quelques revers. Mais, quels que soient les résultats ou le bilan, nous avons toujours orienté nos positions, nos débats, notre communication et nos campagnes selon notre adage: « pour toutes et tous, sans privilèges ». Une telle cohérence ne résonne pas toujours comme une évidence lorsque l'on travaille dans le délicat domaine de la communication au sens très large.

Vous l'avez compris, je garderai de ces passionnantes et enrichissantes années passées sous la coupole un souvenir ému et reconnaissant, notamment envers mes collègues du Secrétariat central, les nombreuses et nombreux stagiaires qui m'ont supporté, nos élu-e-s fédéraux, les nombreux président-e-s et secrétaires cantonaux que j'ai épuisé-e-s, mais surtout envers cette base forte et dynamique qui compose notre parti.

Vous connaissez Clément Borgeaud, qui officie aux mêmes tâches que les miennes depuis plus d'un an maintenant, et vous apprendrez à connaître mon successeur d'origine jurassienne, Colin Vollmer. Je leur souhaite d'ores et déjà plein succès pour la suite et longue vie au Parti socialiste!

Gaël Bourgeois

IMPRESSUM

Éditeur PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Gaël Bourgeois, Clément Borgeaud et Léon de Perrot
Production Atelier Bläuer, Berne

Il est grand temps de récupérer notre argent !



LE 26 SEPTEMBRE, NOUS VOTERONS SUR L'INITIATIVE 99 % DE LA JS SUISSE. CELLE-CI VISE À IMPOSER PLUS FORTEMENT LES REVENUS DU CAPITAL DU 1 % LE PLUS RICHE DE LA POPULATION. LES 10 MILLIARDS ENGRANGÉS GRÂCE À L'INITIATIVE PERMETTRAIENT ALORS D'ALLÉGER LA CHARGE PESANT AUJOURD'HUI SUR LES PETITS ET MOYENS REVENUS ET DE RENFORCER LES SERVICES PUBLICS. L'INITIATIVE 99 % EST ÉGALEMENT ESSENTIELLE POUR CRÉER UNE CONSCIENCE POLITIQUE DE GAUCHE EN SUISSE.

Aujourd'hui, le 1 % le plus riche de la population suisse possède plus de 43 % des richesses totales. En parallèle, un quart de la population suisse ne possède pas de fortune du tout, voire est endetté. 735 000 personnes vivent aujourd'hui dans la pauvreté et une majorité de la population ploie sous le poids de primes d'assurance-maladie qui ne cessent d'augmenter, sans parler des loyers exorbitants. Ces chiffres font de la Suisse l'un des pays les plus inégalitaires au monde en ce qui concerne la répartition de la fortune.

L'évolution de la répartition des richesses est tout aussi effrayante. En 2003, le 1 % le plus riche de la population concentrait 36 % des richesses – aujourd'hui, nous sommes à plus de 43 %. Entre 2003 et 2020, les 300 personnes les plus riches de Suisse ont vu leur fortune plus que doubler, celle-ci passant de 352 milliards de francs à 707 milliards de francs – des chiffres aussi excessifs qu'indécents.

Cette croissance des inégalités s'explique en grande partie par les revenus du capital dont bénéficient les super-riches. Les revenus du capital correspondent aux revenus obtenus par le simple fait de posséder



Thomas Bruchez, vice-président de la JS Suisse

de l'argent, de le placer et d'en tirer des rendements. Autrement dit, il s'agit du revenu qui ne provient ni du travail salarié, ni de l'activité indépendante, ni d'une prestation telle qu'une assurance sociale. À ce titre, on peut citer les dividendes, les intérêts, les gains en capitaux tels que les bénéfices réalisés lors de la vente d'actions, ainsi que les revenus locatifs. Ces revenus du capital ne correspondent à aucune prestation ou contrepartie. Ils existent uniquement parce que des personnes travaillent au sein des entreprises et créent une plus-value. Ils correspondent donc à l'accaparement par le 1 % le plus riche du fruit du travail des 99 % restants. Ces milliards nous appartiennent, il est grand temps de les récupérer !

L'initiative 99 % permet de faire un premier pas dans cette direction en exigeant une imposition plus forte des parts de revenus du capital dépassant un certain montant exoneré. La JS Suisse propose un montant de 100 000 francs par année, car, en considérant un rendement moyen, seul le 1 % le plus riche de la population engrange de tels revenus du capital. Ces parts seraient imposées avec un facteur 1,5. Par

exemple, une personne disposant de revenus du capital de 5,1 millions de francs serait imposée comme si elle avait obtenu des revenus du capital se montant à 7,6 millions. Ce mécanisme permettrait à la Confédération et aux cantons de disposer de 10 milliards de francs supplémentaires. Cet argent servira à réduire l'imposition des petits et moyens revenus et de renforcer les prestations publiques, dont l'importance a une fois de plus été mise en évidence par la crise de la COVID-19.

Comme toujours, la droite nous rabâche les oreilles avec ses sempiternels arguments fallacieux du type «les riches vont partir», «les PME vont souffrir» ou encore le classique «c'est mauvais pour l'économie». Cette initiative est donc l'occasion de convaincre, une bonne fois pour toutes, la population de ne plus céder au chantage des super-riches, car ce ne sont pas elles et eux mais nous, les 99 %, qui faisons tourner ce pays.

« La Suisse est l'un des pays les plus inégalitaires au monde en matière de fortune. »

Le mariage pour toutes et tous, sans privilèges

LE 26 SEPTEMBRE 2021, LE PEUPLE SUISSE EST INVITÉ À VOTER SUR LE MARIAGE POUR TOUTES ET TOUS, ET DONC D'ÉTENDRE LA POSSIBILITÉ DU MARIAGE CIVIL AUX COUPLES HOMOSEXUELS AVEC DES DROITS ET DES DEVOIRS ÉQUIVALENTS, Y COMPRIS EN MATIÈRE DE PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE (PMA).

Le projet ne date pas d'hier puisque c'est une proposition déposée en... 2013 qui a finalement abouti. Perdue dans les méandres de la Berne fédérale, freinée par des arguments de forme, comme de savoir si la Constitution devait ou non être modifiée, la proposition est finalement parvenue à l'emporter, malgré l'argumentation opposée souvent détestable – le conseiller national (UDC/GE) Yves Nidegger ayant par exemple comparé l'envie d'un couple lesbien d'avoir un enfant par PMA avec ses propres envies d'avoir son poisson rouge. Pauvre animal.

Le Parti socialiste doit répondre sans hésiter OUI au mariage pour toutes et tous. Il s'agit d'une concrétisation importante du principe d'égalité, d'ouverture et de tolérance. L'institution du mariage civil ne doit pas être la consécration d'un principe religieux, d'une vision conservatrice de l'union d'un homme avec une femme ou de l'idée simplificatrice d'un but de procréation. Non, le monde est tellement plus complexe, tellement plus nuancé que ces visions surannées qu'il est maintenant temps que la définition du mariage soit cohérente avec notre époque.

Autoriser le mariage pour les couples homosexuels, dans la même étendue que pour les couples hétérosexuels, n'est pas affaiblir l'institution du mariage, mais, bien au contraire, c'est la célébrer dans toutes ses nuances. C'est être convaincu que si l'État n'a jamais à s'immiscer dans la vie intime des uns et des autres, il doit néanmoins encadrer les droits et les devoirs des personnes décidant de faire vie commune. Il est ainsi fondamental que l'État reconnaisse les communautés de vie, sans porter un jugement de valeur en autorisant certaines unions, et pas d'autres, comme il le fait aujourd'hui.

Car le soutien au mariage pour toutes et tous est d'une cohérence peu contestable. Il est demandé, tout simplement, que les couples hétéro-



Baptiste Hurni,
Conseiller national (NE)

« L'État doit reconnaître les communautés de vie, sans porter un jugement de valeur. »

sexuels et homosexuels bénéficient de l'égalité devant la loi. Ni plus ni moins. Il n'est demandé aucun avantage puisque, par exemple, la PMA est déjà possible pour un couple hétérosexuel. Le projet prévoit exactement les mêmes conditions, mais pour les couples lesbiens. Il ne méprise en rien les formes traditionnelles d'union, non, loin de là. Il est demandé simplement qu'on ajoute une reconnaissance et une protection à celles et ceux qui, aujourd'hui, n'en ont pas. Car force est de constater que l'institution du mariage n'a absolument pas été affaiblie en France, en Espagne ou en Allemagne avec l'extension aux couples homosexuels du droit au mariage. Elle s'en est trouvée au contraire renforcée et ravivée. On nous dit que le père se trouverait « supprimé du code civil ». Rien n'est plus faux, car personne ne veut amoindrir le rôle du père ou de la mère, mais c'est bel et bien en tant que parent que ce rôle s'exprime – remplacer le terme père par parent n'affaiblit donc en rien son

rôle, ses devoirs ou ses droits. On nous dit que ce mariage pour toutes et tous est nuisible aux enfants, car ils auraient besoin d'un homme et d'une femme pour les élever. Celles et ceux qui prêchent cela sont dotés d'ocillères particulièrement opaques, tant il est vrai qu'aujourd'hui déjà, les familles arc-en-ciel sont une réalité, tant il est vrai que, malheureusement, certains enfants ne connaissent pas leurs deux parents l'un d'eux partant trop tôt, surtout, tant il est vrai que ce dont un enfant a le plus besoin c'est de l'amour de ses deux parents, qu'ils soient deux femmes, deux hommes dans le cadre d'une adoption ou un homme et une femme.

Il n'y a que peu d'occasions de célébrer l'amour, l'aspiration légitime à construire une existence à deux ou de fonder une famille en politique. Ne ratons pas cette occasion qui nous est donnée, après presque tous les pays d'Europe, de donner la reconnaissance qu'elles méritent à des unions qui font la richesse et la diversité de notre pays. Ne nous arcboutons pas sur une question de genre, mais corrigeons une inégalité qui est un reliquat d'un monde heureusement passé.





Bastian Collet / Etienne Suisse

Trouver sa place dans la défense des droits des femmes en Ouganda

ON M'A SOUVENT DEMANDÉ, AVANT MON DÉPART : « POURQUOI TOI, BASTIAN, PETIT HOMME SUISSE, IRAIS DONNER DES LEÇONS EN OUGANDA SUR LA CAUSE FÉMININE ? ». ET C'EST UNE BONNE QUESTION. J'AI L'INTIME CONVICTON QU'ON NE DOIT PAS FORCÉMENT FAIRE PARTIE D'UNE CERTAINE CATÉGORIE DE LA POPULATION POUR LA SOUTENIR. VOICI DONC UN COURT RAPPORT DE CE QUE J'AI PU VOIR DANS L'OUGANDA DU NORD.

Dans les plantations de café, des petites filles portent déjà très jeunes un tissu noué dans le dos, contenant une pierre. Cette pierre sert à « former » les petites filles à porter leurs petits frères et sœurs dès 4, 5 ou 6 ans. Ce n'est qu'un exemple du rôle qu'on attendra d'elles plus tard et tout au long de leur vie : celui si essentiel, mais trop peu reconnu aujourd'hui encore en Ouganda comme ailleurs, du travail du care ou du soin aux personnes.

Les filles et femmes ougandaises sont responsables de leurs proches très tôt. Maladie, lessive, ménage, cuisine – comme chez nous souvent encore, dira-t-on. À la différence près qu'ici toutes ces tâches prennent beaucoup plus de temps puisqu'il faut allumer le feu pour la cuisine, faire la lessive à la main, aller chercher l'eau au puits plusieurs fois par jour. Ce qui ne laisse plus beaucoup de temps pour le reste.

Jusqu'à peu, envoyer les filles à l'école représentait une « dépense

inutile » pour les familles : pourquoi envoyer à l'école une fille qui sera plus tard la propriété de ses beaux-parents et de son mari ? Car en Ouganda, le bride price (prix de la mariée) reste encore la règle dans la plupart des régions rurales, bien qu'il disparaisse progressivement dans les plus grandes villes. L'homme doit payer une dote farineuse pour obtenir la main de son épouse. Cette tradition a une implication malheureuse : « je paie donc je dispose ». S'endettant souvent sur toute une vie, les mariés ont l'impression que leur épouse leur appartient. Quant à elles, elles sont parfois consentantes, parfois pas. Parfois majeures, parfois pas. On peut souvent tenter d'ouvrir le débat, d'amener le point de vue selon lequel une femme n'a pas de prix et qu'elle ne devrait pas en avoir, qu'elle a le droit de décider toute seule de son destin et quel homme elle a envie d'aimer – mais remettre en question des habitudes culturelles



Bastian Collet

Suivez mon expérience sur Facebook :
@bastiancollet
volontaire

ancrées si profondément est pour le moins difficile.

Je ne pourrai jamais saisir complètement ce que cela signifie « d'être une femme en Ouganda ». Mais faire un pas l'un vers l'autre, chercher à comprendre, à aider sans vouloir imposer, c'est sans doute déjà une partie de la solution. Dans mon travail, je reste en coulisse et essaie de mettre en avant les réussites d'autres. Alors oui, même en tant que Suisse, je crois avoir ma place en Ouganda et trouver les moyens de faire une petite différence au quotidien, tout en restant conscient que je ne suis qu'un minuscule maillon de la chaîne.

« Faire un pas l'un vers l'autre, chercher à comprendre, c'est sans doute déjà une partie de la solution. »

Appel pour l'Afghanistan : il faut agir de toute urgence !

EN AVRIL 2021, LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS JOE BIDEN COMMUNIQUAIT LE RETRAIT DE TOUTES LES TROUPES AMÉRICAINES D'AFGHANISTAN. DÉJÀ ANNONCÉ PAR SON PRÉDÉCESSEUR DONALD TRUMP, CE RETRAIT A ÉTÉ SUIVI PAR CELUI DES AUTRES FORCES ARMÉES DE L'OTAN PRÉSENTES DANS LE PAYS, TELLES QUE LA GRANDE-BRETAGNE, L'ALLEMAGNE OU LA FRANCE. L'ARRIVÉE DE CES FORCES AVAIT FAIT SUITE À L'INVASION EN 2001, SOUS LA PRÉSIDENTIE DE GEORGE W. BUSH JR., DE L'AFGHANISTAN PAR L'ARMÉE AMÉRICAINE, LANCEMENT DE LA TRISTEMENT CÉLÈBRE « WAR ON TERROR » (« GUERRE AU TERRORISME »). CELLE-CI DEVAIT METTRE FIN À LA MAINMISE SUR LE PAYS DES TALIBANS, UN GROUPE ARMÉ ISLAMISTE ARRIVÉ AU POUVOIR DANS LES ANNÉES 1990 SUITE AU RETRAIT DES TROUPES SOVIÉTIQUES.



Léon de Perrot,
collaborateur du PS Suisse

Durant les années de « tutelle » internationale qui commencent avec le mandat de la Force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) en 2003, un gouvernement démocratique plus ou moins fonctionnel a pu être mis en place, des contingents des pays membres de l'OTAN restant présents avec le mandat de reconstruire les forces armées afghanes pour pouvoir résister seules aux assauts talibans. C'est toute l'ampleur de l'échec total de cette mission auquel nous faisons face aujourd'hui. Il n'aura en effet fallu qu'à peine dix jours entre le retrait des dernières troupes de l'OTAN et l'entrée des Talibans dans Kaboul, confirmant leur emprise sur l'intégralité du pays. Des centaines de milliers de personnes sont désormais en danger et tentent de fuir l'Afghanistan par tous les moyens possibles. Nous devons agir.

Pourtant, malgré le danger dans lequel se trouvent des centaines de milliers d'Afghan-ne-s et malgré l'ac-

cueil de dizaines de milliers de réfugié-e-s annoncé par des pays comme la Grande-Bretagne, le Secrétariat d'État aux Migrations de la Confédération, sous la responsabilité de la conseillère fédérale PLR Karin Keller-Sutter, a annoncé d'emblée le 18 août que seules 230 personnes seraient accueillies. C'est pourquoi le PS, qui avait lancé quelques jours auparavant un Appel pour l'Afghanistan déjà signé par près de 40 000 personnes en quelques jours à peine, a réaffirmé lors d'une conférence de presse le 20 août ses quatre revendications : accorder immédiatement un statut de protection à tous les Afghan-ne-s en Suisse, sauver leurs familles de la zone de conflit, accueillir 10 000 personnes vulnérables supplémentaires – en particulier des femmes – et augmenter l'aide humanitaire dans les pays voisins. La Suisse a les capacités d'accueil nécessaires pour ces personnes en un danger : personne ne doit être laissé pour compte.

Chère Madame la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter,
Cher Conseil fédéral,

Les nouvelles et les images qui nous parviennent d'Afghanistan nous inquiètent profondément. Lorsque nous pensons à toutes les personnes qui se cachent en ce moment dans une peur inimaginable des talibans ou qui fuient déjà, nous nous sentons impuissant-e-s et paralysé-e-s.

Dans cette situation dramatique, cependant, nous, en tant que société et en tant que pays, ne voulons pas et ne devons pas rester inactifs. Nous en appelons donc au Conseil fédéral : accordez immédiatement un statut de protection à tous les Afghan-ne-s en Suisse, sauvez leurs familles de la zone de conflit, accueillez 10 000 personnes vulnérables supplémentaires – en particulier des femmes – et augmentez l'aide humanitaire dans les pays voisins !

Si nous ne créons pas de voies d'évacuation sûres, ces personnes devront se débrouiller seules. Si nous n'agissons pas maintenant, d'innombrables femmes, hommes et enfants mourront de soif dans le désert et se noieront dans la mer. Chaque vie humaine que nous pouvons sauver grâce à une aide rapide et sans excès bureaucratique compte.

Avec nos salutations
les meilleures,
Cédric Wermuth
et Mattea Meyer,
Co-présidence du PS Suisse

Lien vers l'Appel pour
l'Afghanistan :
appel-pour-afghanistan.ch



Abolition du droit de timbre – à rebours du bon sens

LA MAJORITÉ BOURGEOISE DU PARLEMENT Y TIENT MORDICUS : ELLE VEUT ABOLIR LE DROIT DE TIMBRE SUR L'ÉMISSION D' ACTIONS. ELLE A ADOPTÉ UNE PREMIÈRE TRANCHE, AVEC UN COÛT DE CHF 200 MILLIONS POUR LES CAISSES FÉDÉRALES. MAIS LE PS A DÉCIDÉ DE LANCER LE RÉFÉRENDUM, À JUSTE TITRE.

Premièrement, cette politique de redistribution du bas vers le haut est déjà inadéquate en temps normal. Mais au sortir de la crise du coronavirus, elle devient franchement obscène. D'un côté, le *swiss performance index* de la bourse suisse a augmenté de 18 % depuis janvier 2020. De l'autre, une partie de la population s'est nettement précarisée: des personnes au chômage partiel ont vu leurs revenus rabotés pendant des mois, des indépendant-e-s ont beaucoup perdu et une population ultra-précarisée vit désormais de distribution alimentaire.

Or, cette abolition du droit de timbre bénéficie à ceux qui n'ont pas souffert de la crise. Ils n'en n'ont pas besoin, d'autant que les gains en capitaux (les 18 % évoqués ci-dessus) ne sont pas soumis à l'impôt en Suisse!

Deuxièmement, les collectivités publiques – Confédération, Cantons et Villes – ont dû assumer des charges majeures pour faire face à la crise du coronavirus. L'affaiblissement du tissu économique conduira à des pertes



Florence Germond,
Conseillère municipale
(PS/Lausanne) en charge des
finances et de la mobilité

fiscales pendant plusieurs années. Ce n'est pas le moment de renoncer à 200 millions de recettes fédérales, et encore moins à CHF 2 milliards à terme. Sinon, la Confédération lancera des programmes d'économie qui ne manqueront pas de se répercuter en cascade sur les Cantons, les Villes et les communes. En ligne de mire, il y aura les transports publics urbains, les crèches et garderies ou encore les co-financements en matière de programme d'agglomération. Les finances publiques sont aujourd'hui en difficulté suite à la crise du coronavirus et NON, ce n'est pas le moment de les affaiblir.

Enfin, troisièmement, on ne voit pas très bien pourquoi le secteur des banques, et plus tard celui des assurances, devrait être favorisé par rapport au reste de l'économie. Alors que tous les secteurs économiques sont soumis à la TVA, le secteur de la banque et de l'assurance y échappe complètement. Le cafetier-restaurateur chez qui vous prenez votre café est soumis à la TVA. Économiquement, vous vous êtes partagé la

charge fiscale. Ainsi, le droit timbre sur les activités des banques et des assurances est une sorte de compensation pour rétablir une certaine équité entre les acteurs économiques. Or, on ne voit pas très bien pourquoi le secteur de la finance échapperait à un effort que tous les autres secteurs assument.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirment les promoteurs de ce projet, l'abolition du droit timbre ne profiterait pas aux PME victimes de la crise du coronavirus. Ils avancent cet argument en prétendant que ces PME pourraient lever des fonds propres pour rembourser les fameux prêts COVID. Or, en moyenne, le montant de ces prêts s'élève à CHF 100 000, un chiffre à mettre en rapport avec la franchise d'un million de francs exemptée de droit de timbre. Franchise qui est même de 10 millions s'il s'agit de restructurer une entreprise en difficulté. On mesure ainsi la mauvaise foi de cet argument. Le Conseil fédéral l'a lui-même précisé dans la réponse à la motion Bühler 04.3736: cette abolition bénéficie principalement aux grandes entreprises financières actives internationalement.

Il convient donc de combattre fermement ce projet.

Suppression du droit de timbre

Un cadeau fiscal inutile fait aux multinationales,
la population paie l'addition.

Ça suffit !

Signez le référendum maintenant

Non

Transport transalpin de marchandises en 2050

AVEC L'OUVERTURE RÉCENTE DU TUNNEL DE BASE DU CENERI ET DE SON COULOIR DE 4 MÈTRES, L'ŒUVRE DU SIÈCLE EST ACHÉVÉE ! AVEC LES TROIS TUNNELS DE BASE DU LÖTSCHBERG, OUVERT EN 2017, DU GOTHARD EN 2018 (LE PLUS LONG TUNNEL FERROVIAIRE DU MONDE), AINSI QUE DÉSORMAIS DU CENERI, OUVERT EN 2020, LA SUISSE FAIT UNE EXCEPTIONNELLE DÉMONSTRATION D'INGÉNIERIE CIVILE ET FERROVIAIRE, MAIS AUSSI D'INGÉNIERIE POLITIQUE ET FINANCIÈRE.

La nouvelle voie des transversales alpines offre désormais 260 plages journalières réservées au trafic de marchandises sur le Gothard et 110 sur le Lötschberg. Sur le Gothard, pour chaque plage réservée à un train de voyageurs, trois autres sont réservés aux trains de marchandises, ce qui correspond à environ trois fois la capacité actuelle du transport de fret.

Ces réservations limitent l'espace disponible pour les trains de passagers régionaux et longue distance en cas d'augmentation future des besoins.

Déjà à l'heure actuelle, ces plages réservées aux trains de marchandises imposent des limites importantes aux trains de passagers, tant dans le tunnel de base du Ceneri que sur la ligne Gambarogno/Luino, où le service « passagers » connaît une cadence à la demi-heure.

Cependant, à l'heure actuelle, une moyenne de moins de 100 trajets quotidiens, avec des pointes à 120, est comptabilisée à travers le Gothard, auxquels s'ajoutent 60 de plus via le Lötschberg. 70 % du transport de fret peut ainsi traverser les Alpes.

Le projet Alptransit permettra de transporter plus de marchandises dans chaque train, la longueur maximale des rames passera



Bruno Storni,
conseiller national (TI)

de 580 à 740 mètres et la hauteur à 4,2 mètres sur les bords, soit concrètement une augmentation de volume de 40 % par train.

Théoriquement, cela devrait suffire pour atteindre l'objectif de la politique de transfert de la route au rail, à savoir 650 000 camions par an, sans augmenter le nombre de trains.

Le transfert de la route au rail pour le trafic de marchandises à travers les Alpes suisses a cessé de croître en 2008 et est en baisse constante depuis 2016, y compris au premier trimestre 2020 (pré-COVID-19).

Alors, pourquoi réserver 260 plages supplémentaires ? Alptransit a été conçu il y a plus de 30 ans sur la base de prévisions de croissance du trafic de marchandises à travers les Alpes suisses qui ne se sont pas concrétisées. Il y a plusieurs raisons à cela : d'une part, la Communauté européenne, devenue depuis l'Union européenne (UE), s'est étendue vers l'Est bien au-delà de la frontière orientale autrichienne ; le Gothard n'est donc plus aussi central ni le seul axe de transit européen. L'UE construit plusieurs corridors TENT-T reliant ses différentes régions et contournant la Suisse.

En ce qui concerne le trafic de marchandises en Europe et en Asie

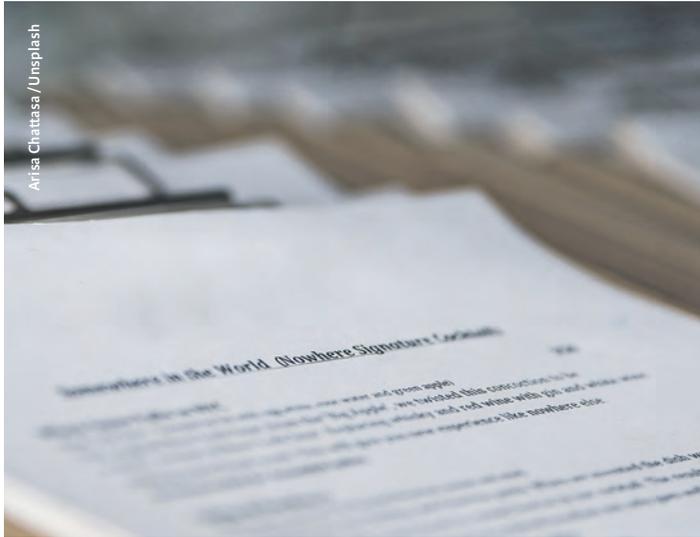
(notamment en Chine), le transport ferroviaire est fortement développé, ce qui réduira en partie le transport maritime avec des conséquences directes pour les ports liés au transit par les Alpes suisses.

Outre la nouvelle situation géopolitique en Europe, il convient de se demander combien de marchandises seront transportées dans une Europe dont la population est en déclin, qui poursuit des objectifs d'économie circulaire, mais également quelles seront les évolutions des nouvelles routes de fret Asie-Europe, etc.

Afin d'examiner la situation, j'ai déposé au Parlement fédéral le postulat 21.3076 « Scénarios actualisés pour le développement du trafic marchandises à travers les Alpes », que le Conseil fédéral a accepté, mais auquel s'oppose le conseiller national UDC, Ulrich Giezendanner.

Il ne s'agit pas d'empêcher les trains de marchandises de traverser les Alpes, mais de revoir les besoins réels et éventuellement de libérer de l'espace pour les trains de passagers, ce qui contribuerait à réduire le trafic routier et aérien.

« Les prévisions datent de plus de 30 ans, elles doivent être actualisées. »



NOS DROITS POPULAIRES NE SONT PAS DES MARCHANDISES !

Fin 2019, le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) dénonçait publiquement une pratique inquiétante, et utilisée notamment par « l'association » INCOP, consistant à récolter des signatures pour une initiative ou un référendum en mentant aux citoyen-ne-s. De nombreuses personnes qui soutenaient le congé paternité ont par exemple signé un référendum qui s'y opposait, à la suite d'explications pour le moins nébuleuses.

Forts de dizaines de témoignages, nous avons écrit au procureur général, qui nous a confirmé qu'il n'existait pas de base légale pour punir ces comportements. Le Tribunal fédéral a, quant à lui, refusé de se prononcer sur la question de l'annulation du référendum pour des raisons procédurales.

Certaines entreprises pouvaient ainsi continuer d'employer des personnes au noir ou (sous-)payées à la signature, tout cela dans le but de faire aboutir initiatives ou référendums sur la base de mensonges. Le PSN a alors décidé d'agir, d'abord en faisant bannir le recours à ces méthodes au sein du PS Suisse et grâce à une motion déposée au Conseil national par Baptiste Hurni.

C'est toutefois au niveau cantonal que la plus grande avancée a été obtenue pour l'instant. Contre le PLR et le centre-droit, mais avec les voix de l'UDC, notre projet de loi punissant d'amendes les organisateurs/trices de récoltes rémunérées de signatures (à tous les niveaux de l'État) a été adopté par le Grand Conseil. La démocratie ne s'achète pas, et le PS peut jouer un rôle moteur dans les cantons pour s'en assurer.

Romain Dubois, président du PSN



LIGUE SUISSE DES DROITS L'HOMME – LSDH (SECTION VAUDOISE)

Les droits humains sont, dans nos démocraties modernes, les garde-fous de la démocratie elle-même et de ses trois piliers que sont l'État de droit, la séparation des pouvoirs et l'égalité des droits des individus. Leur normalisation s'est fortement développée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment en Europe, qui fut l'une des régions du globe les plus meurtries par ce conflit, afin que les atrocités qui furent commises alors ne se reproduisent plus. Les droits humains sont en effet un rempart contre la barbarie et l'injustice: ils garantissent que les règles démocratiques qui permettent le vivre ensemble soient respectées. Affaiblir les droits humains, c'est affaiblir la démocratie et renforcer les risques d'injustices et dérives autoritaires.

C'est selon ce principe que notre section vaudoise défend les droits humains au niveau cantonal avec les trois commissions suivantes: la *commission détention* qui effectue des visites de prisons à la demande de détenu-e-s vaudois-e-s; la *commission migration* qui vise à sensibiliser la politique migratoire en Suisse à travers ses actions; et la *commission de la lutte contre les abus policiers (CLAP)* qui soulève les problématiques relatives à la violence exercée par les forces de l'ordre.

Si vous portez un intérêt aux questions relatives aux droits humains, notre section vaudoise serait ravie de vous accueillir parmi nous. Pour ce faire, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse électronique suivante: info@lsdh.ch

Samson Yemane, membre du comité LSDH

Six questions à ...



... **DOGAN AYSEL** ; DATE DE NAISSANCE : 24.10.1977 ; OCCUPATION : BANQUIÈRE ;
HOBBIES : TRAVAUX MANUELS / PASSER DU TEMPS AVEC LES ENFANTS

1. Présente-toi en quelques mots :

Née à Mardin en Turquie, j'ai rapidement été obligée d'émigrer à Istanbul à cause des violences contre la population kurde à la suite du coup d'État de 1980. Mon engagement à gauche est clairement lié à ces expériences et à mon origine kurde, dans un pays à majorité de droite, où parler cette langue publiquement n'est tout simplement pas possible, et où la défense de la communauté kurde peut amener en prison. C'est pour ces raisons, politiques, que j'ai dû me réfugier en Suisse avec ma famille en 2011, où ce sont près de dix ans de procédures longues et fastidieuses qui nous ont accueillies. Ma famille et moi sommes très impliquées dans la vie associative locale, et je travaille notamment comme interprète bénévole du kurde et du turc au français.

2. Comment te décrirais-tu en trois mots ?

Sociable, courageuse et créative.

3. Pourquoi avoir choisi de rejoindre le PS ?

Je pense que chacune et chacun devrait pouvoir exprimer librement son opinion politique : il est essentiel que nous soyons capables d'exprimer clairement nos idées et nos pensées. J'ai alors décidé d'adhérer au parti qui correspondait le mieux à mes convictions politiques.

4. Quelle est pour toi la priorité politique en Suisse ?

Des efforts doivent absolument être faits pour mettre fin à la violence domestique et aux féminicides. Des efforts devraient également être faits pour une répartition équitable des revenus. Il devrait être plus facile pour les gens de trouver un emploi là où ils et elles peuvent travailler. Les salaires des hommes et des femmes sur le lieu de travail doivent être équitables. Les enfants réfugiés devraient avoir accès à des écoles ordinaires.

5. Si tu avais une baguette magique, quelle serait ta première action ?

Je ferais en sorte qu'il n'y ait pas d'enfants dans le monde qui meurent de faim ou soient en manque de traitements médicaux.

6. Quelle est ta vision du PS dans vingt ans ?

Dans vingt ans, le Parti socialiste devrait être le premier parti politique du pays, avec le soutien populaire le plus important. Il devrait accomplir de grandes choses pour tous les peuples sans distinction de classe. Ce succès du Parti socialiste en Suisse devrait alors attirer l'attention du monde entier. D'autres pays devraient faire un travail politique similaire pour que notre monde soit un endroit meilleur et plus propre. L'écologie mondiale doit être protégée au plus haut niveau et des études mondiales doivent être menées à cet effet.

LE RÉSULTAT

40 000

C'est le nombre de voix de différence qu'a obtenu le candidat de gauche Pedro Castillo à l'élection présidentielle péruvienne, bloquant ainsi l'accès au pouvoir à la candidate Keiko Fujimori : fille de l'autocrate qui régna sur le pays entre 1990 et 2000, Fujimori est actuellement accusée de participation au crime organisé, blanchiment d'argent, obstruction à la justice et parjure. La victoire de Castillo, candidat d'origine indigène et ancien enseignant dans une école rurale, porteur d'un programme anti-corruption fort, laisse entrevoir de l'espoir pour la très diverse société péruvienne.

LE CHIFFRE

50 %

C'est le nombre de personnes considérées comme « entièrement vaccinées » par l'OFSP en Suisse à la mi-août. Le chiffre est certes encourageant, mais la Suisse reste encore malheureusement à la traîne au niveau européen. Face à la présence croissante de variants, non seulement plus contagieux, mais aussi plus dangereux, seule une immunité de masse sûre et rapide via la vaccination nous permettra de sortir collectivement et solidairement de cette crise sanitaire !

Le Parti socialiste vit de ses membres et de leur engagement dans nos combats communs. Les discussions et débats que nous menons font notre force et notre capacité à concrétiser politiquement notre engagement. Devenez dès maintenant membre du PS Suisse :
www.pssuisse.ch/adherer

Suppression du droit de timbre

Un cadeau fiscal inutile fait aux multinationales, la population paie l'addition.

Ça suffit !

Signez le référendum maintenant

Non